

Le volet « Environnement » du SMA:

Bruit, qualité de l'air, effets sur la nature et le paysage

Le projet « Suivi des mesures d'accompagnement » comprend un volet environnemental, le SMA-E (Suivi des mesures d'accompagnement Environnement). Ce projet sectoriel doit permettre de surveiller les effets du transport routier et ferroviaire sur la qualité de l'air, sur l'exposition au bruit, sur la nature et le paysage ainsi que sur la santé de la population. Il est mené sous la direction de l'OFEFP, en collaboration avec les cantons de BS, BL, AG, LU, UR, TI et GR. Avec les projets sectoriels SMA-Transports et SMA-Données, il doit fournir les informations nécessaires à la mise en place de mesures d'accompagnement pour le transfert du trafic vers le rail. Ces trois projets doivent aussi permettre d'étudier les effets de ces mesures.

Le réseau d'observation se concentre sur l'axe de transit nord-sud. Le périmètre concerné inclut les routes nationales A2 et A13 ainsi que les axes ferroviaires Bâle-Berne-Lötschberg et Bâle-Gothard.

Le long de l'A2 et de l'A13, des informations concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit seront récoltées à six endroits différents à partir de l'été 2002. Le réseau d'observation comprend trois sites de mesure hors de l'espace alpin (voir la carte): Tenniken/Hardwald (BL), Reiden (LU) et Camignolo (TI). Les trois autres sites sont situés dans les Alpes: Erstfeld (UR), Moleno (TI) et Rothenbrunnen (GR).



Evaluation des résultats

Les données concernant la qualité de l'air et le bruit sont centralisées pour être évaluées et publiées régulièrement sur Internet. Il est ainsi possible de déceler des tendances à moyen et long terme dès que le nombre d'années de mesure est suffisant pour un paramètre donné (durée nécessaire: 3 à 10 ans). Il est prévu de publier tous les six mois les principales valeurs mesurées. La phase de test durera environ deux mois. Les premières évaluations seront donc disponibles au plus tôt en 2003.

Bruit

Les émissions sonores sont enregistrées en permanence sur la chaussée. Les informations ainsi récoltées permettent notamment de vérifier les méthodes de calcul des émissions. En fonction de la précision de ces informations, il est possible de les combiner avec les données concernant le trafic afin de

connaître la contribution des différents types d'usagers (poids lourds de différentes classes, transport de personnes) au bruit total.

Air

Les sites de mesure proches des autoroutes doivent permettre de faire le lien entre l'évolution du trafic et les variations de la pollution atmosphérique. Grâce à ces stations de mesure, il est possible de vérifier les valeurs d'émission et d'immission calculées sur la base des données concernant le trafic et de les comparer à l'évolution générale de la situation en Suisse.

Nature et paysage

Il convient tout d'abord de définir plus exactement les paysages et les habitats qui devront faire l'objet du suivi. L'analyse des sources de données existantes combinée à des enquêtes méthodiques est en cours afin de dresser l'état des lieux actuel. Les changements dans la qualité du paysage et des habitats, dans la répartition des espèces et dans le développement du territoire doivent être documentés grâce à des recensements biologiques et paysagers. Des enquêtes doivent aussi montrer l'évolution des structures socio-économiques. Un relevé pilote sera lancé dans le courant de cette année.

Partenaires du projet sectoriel SMA-E:

Cantons: BS, BL, AG, LU, UR, TI, GR
Offices fédéraux: ODT, OFT, OFROU, OFS
Autres: INFRAS, INLUFT, EMPA

Renseignements: Klaus Kammer (OFEFP)
tél. 031 323 03 10, email: klaus.kammer@buwal.admin.ch